



Troc des jardiniers

Le comité environnement de la mairie organise pour la 7^{ème} année **le Troc des jardiniers le 3 avril de 14h à 17h** préau de l'ancienne cour d'école entrée rue Neuve. Vous pourrez faire du troc de plantes, graines, boutures etc. (aucune vente que des échanges ou dons).

Différents ateliers seront mis en place notamment recyclage et bouture. Le tri truck sera également présent. Passionnés de la nature ou novices désirant récolter des conseils soyez les bienvenus ! Entrée gratuite.

Pour les personnes voulant exposer, merci de contacter la mairie par téléphone ou mail avant le 26 mars 2022.

Le comité «environnement» de Boult sur Suipe met en place pour sa septième année son

«TROC du JARDINIER»
Le Dimanche 3 AVRIL 2022 de 14 à 17h
dans la cour de l'ancienne école de Boult sur Suipe



Son objectif est de proposer aux jardiniers débutants ou amateurs, petits et grands de venir échanger gratuitement des végétaux (boutures, bulbes, graines, jeunes pousses...) des outils (pots, arrosoirs...) des livres ...

mais aussi de discuter, de se rencontrer, de mettre en place des projets, découvrir...

Des animations seront mises en place comme

- Un atelier apprenti jardinier pour les enfants
- Des conseils pour le compostage
- La découverte de l'apiculture
- Une exposition de Bonzai
- Distribution de jeunes pieds de la Poupée



Cette animation se veut gratuite, très sympa et innovante. C'est une démarche citoyenne et solidaire et pour embellir notre environnement
Pas de vente que du troc.

Comme tous les ans, nous profitons de cette occasion pour planter à 17h30 deux arbres. Ils seront le symbole des enfants nés à Boult sur Suipe en 2020 et 2021. Une plaque sera installée avec leurs prénoms.
C'est un bel emblème pour l'avenir de notre village.



LE TRI-TRUCK
PRÈS DE CHEZ VOUS !

Nous vous donnons rendez-vous le **3 Avril** de **14 h** à **17 h** dans votre commune.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Le tri truck, un véhicule du Grand Reims qui propose :

- un point de collecte de vos piles, cartouches d'imprimante, lampes et petits appareils électriques et électroniques
- des informations et des brochures sur le tri et le devenir de vos déchets,
- le programme des ateliers gratuits sur la prévention des déchets et le compostage,
- l'inscription à vos ateliers et l'enregistrement de vos demandes,
- des jeux autour du tri des déchets pour toute la famille.

A bientôt !

Les animateurs du tri du Grand Reims



Pour connaître nos prochains RDV :
Informations : 03 26 02 90 90
www.grandreims.fr



Avec le soutien de :



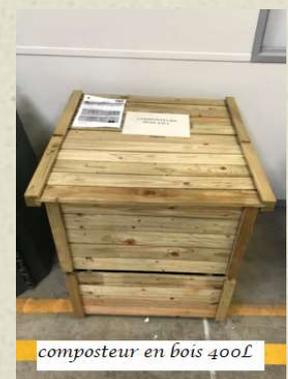
Formation au compostage en partenariat avec le Grand Reims

Une formation est organisée par la mairie le samedi 21 mai 2022 de 9h à 12h sur inscription auprès de la mairie (mail ou téléphone). 20 places disponibles.

Cet atelier a pour objectif de donner à tous une base correcte et solide pour bien faire du compost.

A la fin de cette session, les participants auront compris le fonctionnement du composteur, sauront l'entretenir, utiliser le compost dans le jardin ou les plantations, ...

A l'issue de cette formation, un composteur en bois ou plastique vous sera offert.





Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 février 2022

Le conseil municipal a décidé :

- d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissements pour un montant total de 159 027 € avant le vote du budget primitif 2022
- de rénover les toitures du cabinet médical et des salles verte et jaune pour un montant TTC de 119 715.68 €
- de fixer le tarif de location des deux nouvelles cellules professionnelles à 560 € par mois
- d'émettre un avis **défavorable** au projet de création d'une unité de méthanisation agricole de la Société ENERGILIS
- d'attendre 2025 et 2026 pour la mise en place d'une Protection Sociale Complémentaire pour les agents de la fonction publique
- de réaliser les aménagements suivants : confectionner un chenil pour les chiens errants, installer un grillage et un portillon afin de permettre un accès direct et indépendant au verger via la ruelle Bussy, mettre un grillage et un portillon pour permettre l'accès à l'entrée des ateliers municipaux à un administré, qui habite loin du village et qui entrepose ses poubelles aux ateliers, terminer le mur de clôture des ateliers municipaux et y apposer un enduit
- donne son accord pour changer la baie vitrée de la bibliothèque d'un montant de 9 670.10 €
- donne son accord pour l'achat des pots de fleurs d'un montant de 155.22 €

Informations diverses :

- le projet d'installation de caméras de surveillance dans le village prend du temps à monter car il se fait en partenariat avec les services de gendarmerie. Il ne devrait voir le jour qu'en 2023
- point sur l'avancée du projet de déviation : la chambre d'agriculture va prochainement faire un diagnostic afin d'identifier les enjeux agricoles du territoire. Ça permettra de travailler sur le tracé routier tout en essayant de limiter au maximum l'impact sur les exploitations agricoles (65 exploitants sont concernés par ce projet)
- le groupe scolaire a été dénommé « la Pouplie ».

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2022

Le conseil municipal a décidé :

- d'adopte le compte administratif 2021 qui fait ressortir un excédent global de clôture de 562 159.06 € (y compris les restes à réaliser) qui sera affecté au compte 002 du budget 2021
 - de procéder à l'affectation des fonds disponibles de la façon suivante :
 - * Report en section de fonctionnement au compte 002 (recettes) : **562 159.06 €**
 - * Report en section d'investissement au compte 001(dépenses) : **166 514.70 €**
 - * Affectation en section d'investissement au compte 1068 (recettes) : **363 493.70 €**
 - de prendre acte des orientations générales de la bibliothèque suivantes : la bibliothèque communale a démarré son activité en septembre 2018. Actuellement il y a 4 bénévoles. Avec la nouvelle bibliothèque et des horaires élargis, une, voire 2 bénévoles, viendront rejoindre l'équipe (une personne avec des connaissances en informatique serait la bienvenue). Au fil du temps, le fichier de lecteurs s'est étoffé. En 2021, 677 passages en bibliothèque ont été enregistrés. La covid nous a pénalisé pour les animations. La loi 1717 du 21.12.2021, fixe le cadre législatif des bibliothèques avec leur mission et l'interdiction pour les départements de les supprimer. La mission est l'égalité à la culture avec le développement de la lecture avec des partenariats. Pour les différentes fêtes passées, un représentant de " Lire et faire lire ", aidait aux lectures. Dès l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, un partenariat avec cette association sera mis en place. Monsieur Georget, son représentant, sera présent le mercredi pour des lectures. Ce sera très bien pour la fréquentation de la bibliothèque.
- Un partenariat avec la BDM (Bibliothèque Départementale de la Marne) est en cours, mais sans doute pas avant septembre (cela se décide en commission). Il y a de nouvelles normes pour accepter une bibliothèque rurale. La BDM pourrait financer jusqu'à 20% du matériel informatique.

NB : Pour des raisons relatives au RP GD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous ne pouvons plus publier les naissances et les Mariages. Mais nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Bouquins et Bouquines et féliciter les jeunes mariés !

Rédaction : C.Thiébeaux, V.Lempereur, S.Erbisti, J.Lecocq, M.Chablin, T.Marlé, S.Muselet. Certains articles sont écrits en collaboration avec les associations et comités concernés. Un grand merci à F.MINTOFF pour l'illustration «Poup» page 1.